



Ajout de prénom à l'état civil car trop de problèmes administrati

Par **elfe536784**, le **01/11/2008** à **15:10**

J'ai plusieurs homonymes dans la même ville et cela me pose des problèmes surtout dans les dossiers médicaux. Il y a régulièrement des erreurs avec mon nom et prénom. Mon gynécologue en est venu à rajouter un prénom sur mon dossier pour ne pas se tromper. Pensez-vous que le Juge aux Affaires Familiales m'accorderait le droit d'ajouter un deuxième prénom sur mon état civil ? Voilà le problème quand on a qu'un seul prénom....

Par **Tisuisse**, le **02/11/2008** à **08:01**

Bonjour, Si cela vous pose tant de problèmes, vous pouvez effectivement entamer une procédure pour faire modifier votre prénom ou ajouter un autre prénom. C'est le tribunal administratif qui, à mon avis, est compétent dans ce domaine (à vérifier). En matière de soins, la confusion ne peut jamais être de mise si le secrétariat médical se fie à votre numéro de sécurité sociale. Il ne faut jamais y avoir 2 numéros identiques.